

## Conférence: La réforme du droit luxembourgeois de la nationalité et l'introduction de la double nationalité

En présence du Ministre de la Justice, Monsieur Luc Frieden et du Dr. Francis Delpérée, Prof. Emérite de l'Université Catholique de Louvain

La Chambre de Commerce a le plaisir de vous inviter à une conférence sur la réforme du droit luxembourgeois de la nationalité et ses implications sur le développement socio-économique du Grand-Duché. Cet événement aura lieu le mardi 12 février 2008 à 16h30 au Centre de Conférence de la Chambre de Commerce. L'une des raisons invoquées de la prospérité économique du Grand-Duché est sa très grande ouverture du point de vue des échanges commerciaux et des investissements étrangers, mais aussi du point de vue démographique. A cet égard, les résidents étrangers contribuent largement à la richesse, à la diversité linguistique et culturelle et à la démographie du Luxembourg. Alors que le Grand-Duché semble avoir prouvé sa capacité à intégrer des vagues successives d'immigration, il apparaît juste et souhaitable d'accorder plus de place aux ressortissants étrangers qui font des efforts d'intégration. La loi sur la nationalité luxembourgeoise devra permettre au Grand-Duché de rejoindre les standards de nombre de ses partenaires européens. Elle devra atténuer le décalage entre forte contribution des étrangers au développement du Grand-Duché et déficit démocratique important dont ces derniers risquent de faire l'objet. La Chambre de Commerce attache une grande importance à ce thème, alors que ladite réforme constitue un enjeu crucial pour le développement socio-économique du Grand-Duché. A la suite de la rédaction d'un avis fouillé au sujet du projet de loi afférent (cf. document parlementaire n° 5620-3 du 4 avril 2007) et de sa dernière publication Actualité&Tendances ([www.cc.lu/Publications](http://www.cc.lu/Publications)) consacrée à la réforme, la Chambre de Commerce entend donc organiser un grand débat au cours duquel pourront s'exprimer différents points de vue, économique, juridique, institutionnel ou de la société civile.

### PROGRAMME

16h30: Accueil des participants

17h00: Mot de bienvenue par Monsieur Pierre Gramagna, Directeur de la Chambre de Commerce

17h10: «Nationalités et citoyennetés» par Prof. Dr. Francis Delpérée, Membre du Sénat belge, Prof. Emérite de l'Université Catholique de Louvain

17h40: «La naturalisation: une déclaration d'amour au Luxembourg» par Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice

18h00: «La double nationalité, un élément clé du Luxembourg du XXIème siècle» par Monsieur Antoni Montserrat, Président du CLAE (Comité de liaison et d'action des étrangers)

18h15: «La double nationalité, un atout pour l'économie luxembourgeoise ?» par Monsieur Michel Wurth, Président de la Chambre de Commerce

18h30: Questions-Réponses

18h45: Réception offerte par la Chambre de Commerce

La participation à la conférence est gratuite, l'inscription se fait sur le site [www.cc.lu/Agenda](http://www.cc.lu/Agenda). Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le Département Economique: tél.: (+352) 42 39 39 -354, e-mail: [eco@cc.lu](mailto:eco@cc.lu).